

Carrière testimoniale : un opérateur de la dynamique mémorielle et communicationnelle

Béatrice FLEURY

Professeur des universités, CREM, Université de
Lorraine, FRANCE

Beatrice.Fleury@univ-lorraine.fr

Jacques WALTER

Professeur des universités, CREM, Université de
Lorraine, FRANCE

Jacques.Walter@univ-lorraine.fr

Résumé : En faisant du témoin une pièce maîtresse du rapport entre mémoire et communication, on contribue à l'évolution des travaux sur le témoignage, notamment en mettant au jour les motifs individuels et collectifs qui sont au fondement du geste. En s'inspirant de travaux de la sociologie interactionniste, en particulier celle des groupes professionnels, il s'agit de retracer les moments clés de la carrière d'un témoin et de clarifier le rapport évolutif que ce dernier entretient avec un groupe et/ou une société.

Mots-clés : carrière testimoniale, communication, histoire, médiation mémorielle, mémoire, Témoin

Testimonial career: an operator of the dynamics of memory and communication

Abstract: If the witness becomes a part of the relationship between memory and communication, we contribute to the evolution of research on the testimony, particularly exposing the individual and collective patterns that form the basis of the gesture. Drawing on the work of interactionist sociology, in particular occupational groups, we propose in this article to trace key moments in the career of a witness and clarify the evolutionary relationship that he has with a group and / or society.

Keywords: communication, history, memory, memory mediation, Witness testimony career

L'aménagement du passé à des fins mémorielles n'est pas un procédé récent (Assmann, 1993). En effet, dès l'Antiquité, un ensemble d'activités inscrivaient le souvenir dans une continuité à même de donner à l'Histoire un sens en prise avec les imaginaires sociaux et politiques de la période. Toutefois, et sans négliger cette antériorité, on constate aujourd'hui un usage public du passé – voire une instrumentalisation – qu'il convient d'interroger. Tout au long du XX^e siècle comme en ce début du XXI^e siècle, la mémoire est – autant qu'elle fut – un enjeu majeur de société et/ou un motif d'affrontements. Pour quelle(s) raison(s) ? L'une consiste en ce que les décennies traversées sont – et furent – frappées par des crises et violences extrêmes qui ont conduit des individus ou collectifs à rapporter les drames vécus, sollicitant pour cela les moyens à disposition, dont les médias. *Via* le récit d'un moment contingent du passé, des témoins se sont donc employés à communiquer à un ou des tiers le souvenir de faits frappants, transformant une expérience spécifique en un acte exemplaire qui a pu, en certaines circonstances et pour des motifs divers, être en butte à des désaccords. Car de ce mouvement faisant se rejoindre ce qui, *de facto*, est disjoint (l'Histoire et la mémoire), des interprétations divergentes ont pu surgir, attestant de la fragilité structurelle de la remémoration. De ce point de vue, lorsque Luc Vigier¹ retrace la pensée que Paul Ricœur développe dans *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, il pose ce principe : « Pas de représentation du passé [...] sans aveu de sa disparition ; pas d'affirmation de la trace sans certification de l'effacement de ce dont elle témoigne ; pas de réflexion sur la mémoire sans découverte de "l'aporie de la présence de l'absence" ; nulle affirmation de mémoire sans l'apparition du doute radical sur la manière dont on "sait" le passé ».

¹ Accès : <http://www.fabula.org/revue/cr/76.php>. Consulté le 10 avril 2012.

La complexité de tels phénomènes, en interaction les uns avec les autres, explique que les travaux sur la mémoire et le témoignage s'inscrivent dans plusieurs champs disciplinaires. Ainsi en est-il des recherches conduites en études littéraires (e.g. Jeannelle, 2007), en histoire (e.g. Chaumont, 1997 ; Wieviorka, 1997), en philosophie (Ricœur, 2000), en sciences du langage (e.g. Velvic-Canivez, 2005), en sciences de l'information et de la communication (e.g. Fleury-Walter, 2005 ; Walter, 2005, 2007), en sociologie (e.g. Heinich, Pollak, 1986 ; Pollak, 2000 ; Dulong, 1998, 2009) ou en sémiotique (e.g. Rastier, 2005) qui, selon des angles différents mais complémentaires, tentent de définir et situer la notion de témoignage ainsi que celle de témoin dans son rapport à la mémoire d'une société et/ou d'un groupe particulier.

Pour autant, si l'on se situe à l'intersection de ces approches qui optent pour un versant temporel ou pour un autre – paradigmatique – et que l'on envisage le témoin selon une perspective qui en fait une pièce maîtresse du rapport entre mémoire et communication, on déplace le questionnement habituel. C'est le cas lorsque l'on traite de « carrière testimoniale », une notion permettant de mettre au jour les facteurs et modalités d'émergence d'une figure testimoniale dans un environnement mémoriel qui lui est favorable (un temps au moins). Ici, la notion est utilisée en référence au sens commun pour signifier que la prise de parole peut se « routiniser », si ce n'est se « professionnaliser » dans une durée plus ou moins longue. Mais, en référence à certains travaux de la sociologie interactionniste (voir Tréanton, 1960), cette perspective invite aussi à évaluer le rôle des institutions qui imposent un cadre aux individus (Goffman, 1961) ou à évaluer la façon dont, précisément, des pratiques échappent pour partie à des jeux de contraintes (Becker, 1963). Ceci constitue une tension conceptuelle importante qui fait ressortir la pluralité de facteurs à l'œuvre dans l'acte de témoigner – et donc de communiquer certains aspects de la mémoire tendu lui aussi entre ces deux pôles.

Après avoir défini ce que nous entendons par « carrière testimoniale », nous mettrons en évidence les scissions de celle-ci à partir de trois entrées qui permettent de penser les facteurs et modalités de leur construction. Autrement dit, en s'inspirant d'une formule de Jean-Claude Passeron (1989) à propos des biographies, nous examinerons des « devenirs-témoins » : « le témoin itératif » (quand celui-ci émerge sur la scène publique), « le témoin consacré/le témoin oublié » (quand il s'y installe ou qu'il est mis en retrait), « le témoin pollinisateur » (quand il inspire d'autres témoins et témoignages). L'ensemble montrera que s'interroger sur ce qui fait qu'un sujet témoigne d'une expérience (d'un point de vue individuel et collectif) revient à comprendre – *via* ce qu'il en communique – non seulement le rapport qu'il entretient à un événement historique, mais aussi celui qu'un groupe social entretient à lui-même et à des faits. Car en étudiant des figures testimoniales est mise en évidence l'idée selon laquelle le témoin ne témoigne pas seulement d'expériences qui l'ont éprouvé, mais aussi de son temps, de son groupe d'appartenance, du

rapport à la temporalité et à l'espace, aux moyens de transmission et de communication.

1. Du témoignage au témoin

Renaud Dulong (2009) part de ce constat : le témoin « historique » est le rescapé de grandes catastrophes ; il s'adresse à ses pairs afin de raconter pour l'exemple ce dont il a été témoin oculaire et qu'il espère ne jamais voir se reproduire. Qu'il s'agisse de la Première Guerre mondiale – dont Jean Norton Cru fit en 1929 une analyse critique des récits de soldats –, de la Seconde Guerre mondiale, des conflits anticoloniaux ou de ceux plus contemporains (guerre en ex-Yougoslavie, Rwanda, guerres en Irak...), des personnes ont été – et sont encore – amenées à jouer un rôle de porte-parole qui les place sur le devant de la scène publique. Ainsi deviennent-elles les témoins d'un événement, mais aussi ceux de personnes à moindre visibilité (une modalité du « témoin du témoin »). Or, si le cadre socio-historique à l'origine de l'émergence du témoignage (Wieviorka, 1997 ; Walter, 2005) ou les propriétés rhétoriques et sémiotiques de celui-ci sont connus (Rastier, 1997 ; Velvic-Canivez, 2005), la carrière de ces témoins n'a pas fait l'objet d'une recherche en tant que telle, quand bien même certains permettent-ils d'étayer une thèse, comme dans les analyses d'Annette Wieviorka sur le procès Eichmann à Tel-Aviv (1961) ou dans celles de Béatrice Fleury et Jacques Walter (2005) sur le procès de Maurice Papon à Bordeaux (1997-1998). Globalement, c'est donc plus le témoignage en tant que manifestation sociale qui a retenu l'attention des chercheurs que le témoin lui-même. Les thèmes étudiés vont des formes discursives à l'esthétique, en passant par la définition et les modalités d'attestation du témoignage, de son usage et des influences qui l'irriguent².

Solliciter la notion de carrière testimoniale revient donc à pointer un enchaînement de causalités. D'où une approche qui applique au témoin l'idée selon laquelle celui-ci entre en témoignage comme il entre dans une profession, c'est-à-dire en adoptant les règles et principes de celles-ci. Par exemple, lorsque Marie-Claude Vaillant-Couturier (1912-1996) témoigne à Nuremberg³ elle le fait non seulement au vu de son engagement dans la Résistance, mais aussi de celui qui la rattache au Parti communiste français dont elle est membre (elle fut députée de la Seine entre 1946 et 1958, 1962 et 1967, puis du Val-de-Marne jusqu'en 1972). Retracer le parcours testimonial qui s'ensuivra (entre autres gestes, elle a témoigné au procès Barbie en 1987 et joua un rôle important au sein de la Fondation pour la mémoire de la Déportation dont elle fut désignée présidente en 1990) permet de comprendre les modalités d'un rapport politiquement engagé à la mémoire de la

² Voir les travaux du programme ACI/Réseau des MSH « Le témoignage » (2002-2007).

³ Pour consulter le témoignage que M.-Cl. Vaillant-Couturier a déposé au procès de Nuremberg le 28 janvier 1946, voir : <http://www.fndirp.asso.fr/temoignmecv1.htm>. Consulté le 10 avril 2012.

déportation et à sa transmission. Ce qui revient à articuler des facteurs individuels et d'autres collectifs.

En somme, il s'agit de clarifier ce qui fait que, dans un contexte précis, cette personnalité est un « bon » témoin. Et cela autant pour des raisons de correspondance entre des attentes sociales et un contenu énonciatif que pour des raisons formelles, liées au cadre testimonial lui-même. En effet, tous les acteurs d'un drame ne sont pas nécessairement aptes à s'exprimer dans un prétoire, dans les médias ou au sein d'une commission. Par exemple, au Rwanda, lorsque l'OUA (Organisation de l'unité africaine) s'employa à recueillir des témoignages sur le génocide de 1994, le facteur de la langue fut déterminant (Sagarra, 2012). Les traductions ne pouvant se faire que du français vers l'anglais, le bon témoin était celui qui, forcément, maîtrisait la langue française et avait suivi les formations *ad hoc*. En revanche, dans d'autres circonstances, un bon témoin sera celui qui parvient, comme l'écrit Renaud Dulong (2009), à faire en sorte qu'un événement devienne si proche qu'on en vient à penser qu'il est arrivé à un membre de la famille. Avec pour effet que non seulement on sera attentif à sa parole, mais prêt aussi à l'écouter en d'autres occasions.

2. Du témoin à la carrière testimoniale

En 1960, Jean-René Tréanton (1960 : 73) définissait ainsi la carrière : « La vie de travail apparaît comme une suite de seuils, d'étapes, de bifurcations dont la carrière marque le cours ; ou mieux : la carrière est cette séquence même de statuts, de rôles, d'honneurs, pour autant que la profession (et non pas le talent personnel, ni la famille, ni le hasard, ni d'autres circonstance) en détermine la chronologie ». À l'instar de la sociologie interactionniste, cette approche se distinguait de l'approche fonctionnaliste des professions, montrant que ces dernières ne sont pas réductibles à une catégorisation figée des fonctions qu'elles seraient censées honorer, mais qu'elles renvoient à des valeurs et représentations pouvant se révéler hétérogènes. Le concept de carrière s'inscrit donc dans une approche mettant en exergue ce qui a trait à la temporalité comme à l'action : « [II] permet de saisir [...] le sens indissociablement subjectif et objectif que prend après coup comme *carrière* [...] une succession d'actions, réactives, défensives, tactiques, anticipatrices etc., que celui-ci a choisies *en son nom personnel* pour gérer ses rapports avec le pouvoir contraignant d'un appareil qui lui a imposé anonymement la gradation prédéterminée des sanctions ou des récompenses correspondant à ses réponses (ou à ses abstentions) choisies » (Passeron : 1989)⁴. Si la définition de Jean-Claude Passeron ne fait pas l'impasse sur les traditions qui l'ont précédée, c'est notamment parce qu'elle mêle avec profit les approches pourtant différentes d'Erwin Goffman

⁴ Accès : <http://enquete.revues.org/document77.html>. Consulté le 10 avril 2012.

(1968) et d'Howard Becker (1963)⁵ et qu'elle intègre ce qui a trait aux formes conventionnelles (Chapoulié, 1973). Or, c'est dans le prolongement de cette perspective que nous nous situons, soucieux que nous sommes de montrer les scissions des carrières de témoins – ou « devenirs-témoins » – en tenant compte de l'évolution du rôle et de la fonction que ces derniers sont amenés à jouer dans un contexte social particulier.

Avant tout, une question se pose : pourquoi un sujet devient-il un témoin ? Outre le fait que ce dernier a vécu un drame, il devient témoin à partir du moment où il présente à un tiers les souvenirs qu'il en a conservés. Par un concours de circonstances, il a pu par exemple faire l'objet d'une sollicitation (dans le cadre judiciaire, médiatique, scolaire...). Mais une fois cette étape franchie, ses propos ont pour obligation d'attester de la réalité vis-à-vis de laquelle des attentes sont formulées. Une approche que, pour le cadre judiciaire, Renaud Dulong (1998) spécifie en expliquant que le témoin « oculaire » doit prouver la fiabilité de son énoncé par un discours fondé notamment sur la démonstration d'un « j'y étais ». Enfin, dès lors qu'il vise la certification de la véracité historique, le récit de ce témoin ambitionne une réception collective. Trois caractéristiques qui expliquent qu'un témoin, pour en gagner le titre, doit offrir des garanties en termes de véracité et de légitimité. Cependant, celles-ci ne sont pas acquises une fois pour toutes. En effet, si elles peuvent s'acquérir, elles peuvent aussi être mises en concurrence, voire disparaître.

3. Une carrière, trois moments

Pour étudier les infléchissements se rapportant à une forme de légitimité testimoniale qui articule des caractères sociaux et d'autres, individuels, nous avons mis en place un programme de recherche ayant pour ambition non de retracer des biographies de témoins, mais de comprendre de quelles constructions (sociales, politiques et/ou mémorielles...) la carrière du témoin est le résultat⁶. Trois entrées ont pour objectif de retracer les moments et caractères fondateurs de celle-ci.

3.1. *Le témoin itératif*

Traiter du témoin itératif consiste à mettre au jour les dispositions qui conduisent un sujet à produire puis répéter son témoignage. Il s'agit ici de comprendre les enjeux de l'émergence et de la répétition en étant attentif aux évolutions, variations et/ou continuités énonciatrices de témoins. Évidemment, ce sont des causes

⁵ E. Goffman (1968) utilise la notion de carrière en prenant en compte les structures institutionnelles qui enserment l'individu, tandis que H. Becker (1963) rend compte des logiques de transformation des pratiques.

⁶ *Carrières testimoniales. Les devenirs-témoins de conflits des XX^e et XXI^e siècles* (acronyme Cartest) est un programme de recherche international et interdisciplinaire qui prend place dans l'axe 4 de la MSH Lorraine : « Mémoire et culture » (janv. 2011-janv. 2014).

entremêlées qui sont mises en évidence. Dans le cas d'un témoin connu, considérons Lise London. Elle témoigne de la Résistance et de la déportation dans *Les femmes françaises à Ravensbrück* (1965). Ensuite, elle témoignera dans de nombreux livres dont *La mégère de la rue Daguerre* (1995). Précisément, l'analyse des modalités et contenus de ce témoignage permet de comprendre les variations d'une mémoire individuelle (en lien avec une mémoire commune) en prise avec une posture politique fluctuante. Mais à travers ce regard porté sur le passé, on perçoit aussi celui relatif au présent où doutes et convictions peuvent être des facteurs importants. Surtout, on y perçoit, au-delà des critiques pouvant être formulées à l'encontre du stalinisme (voir *L'Aveu. Dans l'engrenage du procès de Prague* écrit en 1968 avec son mari Artur London, lui aussi résistant et déporté), l'attachement à l'engagement communiste qui se manifestera d'ailleurs par le nouvel encartage de Lise London en mars 2000, elle qui avait rendu sa carte en 1981.

Toutefois, qu'il s'agisse d'un témoin connu ou non, des compétences testimoniales se manifestent. On peut les rapprocher de celles attendues dans un cadre professionnel et elles ont pu s'engranger au gré d'échanges avec des tiers, quitte à déboucher sur une forme d'expertise (Trépos, 1996). Ainsi un témoin peut-il devenir la personnalité de référence – d'une région, d'un média, d'une association, d'un lycée –, « spontanément » invitée pour traiter des sujets dont il est familier, et devenir ainsi « le » professionnel du domaine.

3.2. *Le témoin consacré/le témoin oublié*

Le témoin consacré est celui qui incarne une histoire et fait corps avec elle. Il peut être systématiquement présent dans les manifestations commémoratives où il est invité à reproduire son témoignage et/ou à donner un avis sur l'événement honoré. En France, mais aussi en Europe, Simone Veil en est un exemple. Pour preuve, sa présence lors de la journée du 27 janvier 2005 qui célébrait le 60^e anniversaire de la « libération » des camps d'Auschwitz. À l'époque présidente de la Fondation pour la mémoire de la Shoah, elle joua un rôle important (voir Fleury, 2007 ; Walter, 2007) et ses propos furent largement relayés.

Précisément, pour mesurer l'importance sociale d'une personnalité de ce type, on peut se référer à des indices de consécration qui permettent d'évaluer son influence dans des espaces divers – régionaux, nationaux, internationaux – ou dans des milieux de mémoire. En outre, l'analyse des indices est un outil qui permet, en amont, de sérier les facteurs faisant que des témoins acquièrent – contrairement à d'autres – un statut de témoin « obligé » (statut social, capital culturel, exemplarité ou singularité de l'expérience, participation à des réseaux, durée de la carrière testimoniale...). En aval, elle permet d'objectiver des marqueurs (prix et distinctions, taux de présence médiatique, extraits dans des anthologies de témoignages ou des manuels scolaires, adaptation d'ouvrages à l'écran...). À certains égards, étudier les témoins consacrés conduit à les envisager comme des

figures concurrentes non de types de victimes, mais de « héros » de l'époque moderne.

Et pourtant... Un témoin est susceptible de disparaître de la sphère publique, son statut et sa fonction pouvant ne plus correspondre aux attentes du moment. Un exemple : à partir de juin 2000 (*via* une publicisation dans la presse dont le quotidien *Le Monde*) et pendant de nombreux mois, Louissette Ighilahriz – une ancienne militante du FLN, arrêtée par l'Armée française en 1957, torturée et violée – a incarné la figure emblématique de la dénonciation de la torture pratiquée par l'armée française en Algérie. Aujourd'hui et dans le sillage de plusieurs procès (en France) ou de débats contradictoires (en Algérie), cette prévalence s'est atténuée. Pour comprendre les raisons de cette déqualification, des enquêtes sont menées. Précisément dans ce cas, elles montrent le poids des journalistes qui ont joué ici le rôle de médiateurs mémoriels, privilégiant ou négligeant des figures, donnant aussi à d'autres l'envie de raconter...

3.3. *Le témoin pollinisateur*

Le témoin pollinisateur est celui qui exerce une influence sur d'autres témoins. En raison de propriétés et de relations d'interdépendances, ce dernier joue, volontairement ou non, un rôle de « modèle » (avec parfois une sorte de mimétisme dans les modes d'intervention) ou de « matrice discursive », tant pour des individus ayant vécu les mêmes faits historiques que pour ceux ayant vécu des situations dites extrêmes dans des zones éloignées. C'est ainsi que, de leur vivant ou non, des témoins exercent un ascendant sur l'acte de témoigner et/ou sur des productions testimoniales. Ici, il s'agit plutôt d'étudier des mécanismes s'apparentant parfois à des transferts culturels en direction de pairs, faisant que des figures testimoniales émergent dans les milieux de mémoire, les médias, le monde éditorial...

Par exemple, David Rousset, auteur des *Jours de notre mort* en 1947 (un « roman » fondé sur des témoignages) inspire Paul Kern qui publie en 1975 *Les jours de notre mémoire (1940-1945) Neuengamme*, un recueil à plusieurs voix. Un autre cas : en Argentine, témoigner de la torture pratiquée dans les centres clandestins pendant la dictature (1976-1983) n'a pas été spontanément accepté, quand bien même le régime politique avait-il changé. Le geste testimonial a donc fait lui-même l'objet d'une négociation avant qu'il ne soit admis. Pour cela, il aura fallu l'aval d'institutions en même temps que l'engagement et le volontarisme de témoins qui, dans un second temps, ont pu servir de modèles et dont Luciana Messina (2012)⁷ explique qu'ils s'inscrivaient dans une forme de réinscription sociale du témoin et de la parole comme sujet politique.

⁷ Sur le sujet de la torture en Argentine et des témoignages à son sujet, voir aussi Cl. Feld (2012).

Conclusion

Étudier les carrières testimoniales en tant qu'opérateurs de la dynamique mémorielle et communicationnelle procure des gains de connaissances. Principalement, cette approche, distincte d'une restitution biographique, permet de comprendre les raisons pour lesquelles, à un moment ou à un autre, une figure testimoniale se démarque des autres et joue un rôle important dans le rapport au passé au sein de l'espace public. Ensuite, et de façon fondamentale, elle montre l'emprise de la temporalité dans laquelle le témoin inscrit le contenu du témoignage ; c'est là un paramètre des conditions d'énonciation qui permet de livrer des analyses non en termes d'éventuelles contradictions entre des témoignages, mais de variations des régimes de véridiction. Enfin, le repérage de moments clés, en lien avec des situations historiques différentes, ouvre la voie à des comparaisons raisonnées et, à terme, à des modélisations.

Références

- Assmann, J. (1993). *La mémoire culturelle. Écriture, souvenir et imaginaire politique dans les civilisations antiques* (trad. de l'allemand par D. Meur). Paris : Aubier.
- Becker, H.S. (1963). *Outsiders. Études de sociologie de la déviance* (trad. de l'anglais par J.-P. Briand et J.-M. Chapoulie). Paris : Métailié.
- Chapoulie, J.-M. (1973). Sur l'analyse sociologie de groupes professionnels. *Revue française de sociologie*, XIV, 86-114.
- Chaumont, J.-M. (1997). *La concurrence des victimes. Génocide, identité, reconnaissance*. Paris : La Découverte.
- Cru, J. N. (1929 [2006]). *Témoins. Essai d'analyse et de critique des souvenirs combattants édités en français de 1915 à 1928*. Nancy : Presses universitaires de Nancy.
- Dulong, R. (1998). *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*. Paris : École des hautes études en sciences sociales.
- Dulong, R. (2009). Qu'est-ce qu'un témoin historique ? *Vox Poetica*. Retrieved from: <http://www.vox-poetica.org/t/dulong.html>
- Feld, Cl. (2012). Image et récit dans le témoignage de Víctor Bastera, survivant de l'ESMA
In : Fleury, B. & Walter, J. (eds). *Les devenirs-témoins au XX^e et XXI^e siècles (1)*. Nancy : Presses universitaires de Nancy.
- Fleury, B. (2007). Quand France 2 commémore l'ouverture des camps d'Auschwitz. *Cahier international. Études sur le témoignage audiovisuel des victimes des crimes et génocides nazis / International Journal. Studies on the audio-visual testimony of victims of the Nazi crims and genocides*, 10, 37-50.

- Fleury, B., Walter, J. (2005). Le procès Papon : médias, témoin-expert et contre-expertise historiographique. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 88, oct.-déc., 63-76.
- Goffman, E. (1961). *Asiles. Études sur les conditions sociales des malades mentaux et autres reclus* (trad. de l'anglais par L. et Cl. Lainé). Paris : Minuit.
- Heinich, N. (2006). La sociologie à l'épreuve des valeurs. *Cahiers internationaux de sociologie*, 121, 287-315.
- Jeannelle, J.-L. (2007). *Écrire ses Mémoires au XX^e siècle. Déclin et renouveau*. Paris : Gallimard.
- Messina, L. (2012). « Devenir-témoin » : pratiques testimoniales de l'expérience concentrationnaire en Argentine In : Fleury, B. & Walter, J. (eds). *Les devenirs-témoins au XX^e et XXI^e siècles (1)*. Nancy : Presses universitaires de Nancy, sous presse.
- Passeron, J.-Cl. (1989). Biographie, flux, itinéraires, trajectoires. *Revue française de sociologie*, XXXI, 1, 3-22.
- Pollak, M. (2000). *L'expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*. Paris : Métailié.
- Pollak, M., Heinich, N. (1986). Le témoignage. *Actes de la recherche en sciences sociales*. 62-63, 3-29.
- Rastier, F. (2005). *Ulysse à Auschwitz. Primo Levi le survivant*. Paris : Le Cerf.
- Ricœur, P. (2000). *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*. Paris : Le Seuil.
- Sagarra, C. (2012). Le parcours testimonial d'un témoin. In : Fleury, B. & Walter, J. (eds). *Les devenirs-témoins au XX^e et XXI^e siècles (1)*. Nancy : Presses universitaires de Nancy, sous presse.
- Tréanton, J.-R. (1960). Le concept de « carrière ». *Revue française de sociologie*, I, 1, 73-80.
- Velvic-Canivez, M. (2006). *Prendre à témoin. Une étude linguistique*. Paris : Ophrys.
- Vigier, L. Une refondation de la mémoire. Retrieved on 31 may 2012, from: <http://www.fabula.org/revue/cr/76.php>
- Walter, J. (2005). *La Shoah à l'épreuve de l'image*. Paris : Presses universitaires de France.
- Walter, J. (2007). *Auschwitz. Le 60^e anniversaire de la libération des camps*. Les enjeux testimoniaux et historiques d'une cérémonie sur TF1. *Cahier international. Études sur le témoignage audiovisuel des victimes des crimes et génocides nazis / International Journal. Studies on the audio-visual testimony of victims of the Nazi crimes and genocides*, 13, 7-50.

Wieviorka, A. (1997). *L'ère du témoin*. Paris : Plon.

Williams, B. (2002). *Vérité et véracité. Essai de généalogie* (trad. de l'anglais par J. Lelaidier). Paris : Gallimard.

